



**PRÉFET  
DE L'ISÈRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction départementale des territoires**

Service Environnement

Grenoble, le

**31 JUL. 2023**

**Le préfet**  
à  
messieurs les maires des communes de  
Cessieu et Rochetoirin

Affaire suivie par : Véronique DUPERRON

Objet :

- Communes : Cessieu, Rochetoirin
- Pétitionnaire : SEPECC
- Travaux : Plan d'épandage des boues issues des bassins de la STEU de Rochetoirin
- Rubrique : 2130
- N° IOTA : 38-2023-0100023489
- **Accord sur dossier de déclaration**


PJ : copie du courrier d'accord sur dossier de déclaration + accusé réception

Je vous prie de bien vouloir afficher le courrier adressé au syndicat des eaux de la plaine et des collines du Catelan portant accord sur le dossier de déclaration concernant l'étude préalable au plan d'épandage des boues de la station d'épuration de Rochetoirin, pendant une durée minimale d'un mois.

Ce document est mis à disposition du public sur le site internet de la préfecture de l'Isère durant une période d'au moins six mois.

Par ailleurs, le syndicat des eaux de la plaine et des collines du Catelan se charge de vous faire parvenir un exemplaire du dossier (version 3) de déclaration soit en format papier, soit en format numérique. Je vous prie de me renvoyer l'accusé de réception ci-joint, à réception du document.

Pour le préfet de l'Isère et par délégation,  
Le directeur départemental des territoires,  
Par subdélégation, ~~la cheffe du service environnement~~

*Le chef de l'unité Assainissement  
Rejets*  
  
Gilles JANISECK

Tel : 04 56 59 42 80 / 06 06 33 59 10 83

Mél : [veronique.duperron@isere.gouv.fr](mailto:veronique.duperron@isere.gouv.fr) et [ddt-spe@isere.gouv.fr](mailto:ddt-spe@isere.gouv.fr)

Adresse : DDT de l'Isère – 17, Bd Joseph Vallier, BP 45  
38040 GRENOBLE Cedex 9